

Soutenez Politis

son indépendance et ses projets

Prélevé
pour impôt
de 66 %

- Pour garantir notre indépendance financière et éditoriale, rare dans le monde de la presse,
- Pour faire connaître notre journal au plus grand nombre et faire circuler nos informations et nos idées,
- Pour enrichir notre contenu rédactionnel et continuer à mener des enquêtes fouillées et des reportages de qualité.
- Pour développer notre site Internet, qui offre des éclairages à chaud et donne accès à plusieurs années d'archives,

Pour faire un don défiscalisé à Politis, rien de plus simple !

Grâce à l'association **Presse et pluralisme**, vous pouvez faire un don à Politis et le déduire de votre impôt sur le revenu à hauteur de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Pour un don de :	Vous déduirez :	Vous déduirez de vos impôts :
20 €	13,20 €	19,80 €
100 €	66 €	66 €

Ici ou directement en ligne sur Politis.fr
(paiement en ligne sécurisé)

Politis



Je fais les dons au profit exclusif de Politis
Et je libelle mon chèque à l'ordre de : Presse et pluralisme/Opération Politis

Je paie mes cotisations

(afin que Presse et pluralisme puisse verser le reçu fiscal qui me permettra de bénéficier de la réduction d'impôt Gamble suivant mon versement)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

Les informations recueillies sont indispensables au paiement de votre don. Elles sont enregistrées dans le respect de la loi du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés. Nous tenons, sur simple justification de votre identité, à vos droits d'accès, de regard et de rectification sur toutes les informations vous concernant contenues dans nos fichiers.

Coupon à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque, sous enveloppe affranchie exclusivement à :
Presse et pluralisme, TSA 33549, 93764 Paris-14 Cedex

■ **AGRICULTURE** Le territoire francilien compte de et légumes, le réseau devient moteur dans l'installation

Heureux comme en Île-de-France

A Fontenay-sous-Bois, le 12 octobre, le réseau des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) d'Île de France fêtait son dixième anniversaire dans les cabanes des Vergers de l'îlot, un demi-hectare d'arbres fruitiers anciens sauvés de l'urbanisation par la mairie, et dont l'entretien et les récoltes sont assurés par une association locale.

Cette initiative illustre la réussite d'un réseau de 200 associations dont les responsables ne se contentent pas d'organiser

la distribution de paniers de fruits et légumes. Ils participent aussi à l'installation de nouveaux paysans en favorisant l'octroi de prêts, aident à l'achat de terres et instaurent des échanges avec les conseils municipaux. Grâce aux cotisations des membres et aux subventions de la Région, ils font progresser l'agriculture paysanne et bio en Île-de-France, et peuvent rémunérer des permanents pour développer la force du réseau.

C'est ainsi que Sylvie Guillot a pu s'installer en 2013 dans le sud de

l'Essonne. Elle exploite avec son compagnon, Florent, 4,7 hectares dédiés aux légumes et commence à travailler la culture des aromates, comme le thym, la menthe, la verveine ou le tilleul. Pour démarrer, le couple a bénéficié des conseils et du soutien du réseau : « Ils nous ont beaucoup aidés à la mise en route pour les choix techniques, pour celui des produits, pour appliquer des méthodes prolongeant la production presque

toute l'année.

Ils nous ont surtout soutenus auprès de la municipalité de Pussay

pour trouver les terres dont nous avions besoin. »

Pour Sylvie, tout était à inventer, malgré ses anciennes activités de conseillère agricole. Florent travaillait avec des ONG, loin de l'agriculture : « Pour cultiver et fournir deux fois par semaine 90 paniers à 170 familles, il fallait apprendre à faire des prévisions comptables afin de comprendre ce que le préfinancement du système Amap nous permettait d'envisager. Même si à Nemours, où nous habitons, nous étions déjà

En plus de l'aide administrative, le réseau se fait financeur.

La réussite en chiffres

Il existe environ 300 Amap sur le territoire francilien, mais leur superficie de 12 000 km² ne compte que 48 % de surface agricole si l'on inclut les bois et les massifs forestiers. Les terres en bio représentent 1,4 % de la surface agricole utile. Deux cents Amap (dont 28 à Paris) sont fédérées par le réseau régional de Mirapam, l'organisation nationale fondée en 2010. Elles représentent 60 000 familles adhérentes, servies par 185 paysans, dont une quarantaine d'exploitants (2/3 en maraîchage) sont installés avec l'aide du réseau Amap

d'Île-de-France. Depuis dix ans, chaque année, il se crée entre 10 et 20 Amap. Le collectif du réseau est composé de 6 paysans et de 7 amapiens. Il est géré par 4 salariés à temps plein, dont 2 chargés de mission pour les installations d'exploitation. Le chiffre d'affaires de ces produits d'Amap représente plus de 10 millions d'euros par an. Il concerne les fruits, les légumes, la viande bovine et ovine, la volaille, les œufs, le pain, le fromage, le miel et les aromates.

www.amap-idf.org

plus en plus d'Amap. Au-delà de la simple distribution de fruits de jeunes paysans.

un Amapien



des consommateurs "amapiens". Grâce à cette formation technique, nous avons évité le stress économique. »

L'implication de la commune de Pussay a aussi été un facteur important. C'est avec elle que le couple a signé un bail agricole : le maire espère ainsi redynamiser le village, qui compte 2 000 habitants. Résultat : dès la première année, Sylvie et Florent ont pu se verser un salaire de 1 300 euros chacun. Ils espèrent l'augmenter à 1 500 euros l'année prochaine, avec la mise en route de la vente des aromates, fraîches ou séchées.

Mêmes aides et parcours à l'identique pour Guillain Vergé et Jean-Marc Garric. Depuis un an, ils exploitent 10 hectares de maraîchage à Saulx-les-Chartreux, dans l'Essonne, sur des terres louées à l'Agence des espaces verts (AEV) d'Île-de-France. Des terres achetées à la demande du réseau.

« Pour apprendre le métier et le savoir-faire des amapiens, nous avons passé un peu plus de deux ans dans des espaces gérés par

l'association *Le champ des possibles*, explique Guillain, 29 ans. Ce passage dans cette "couverteuse" nous a permis de vérifier que c'était bien ce que nous voulions faire. Depuis, nous réservons deux hectares de nos terres à cette association, liée au réseau, pour aider d'autres candidats au maraîchage en Amap. »

Désormais, en plus de l'aide administrative apportée à l'achat de terres, le réseau se fait financeur. Comme au Panier des Hameaux, à Magny-les-Hameaux, dans les Yvelines, via l'association Le bonheur est dans le prêt. Le mécanisme est simple : l'association fait appel à des crédits, souvent de petites sommes, par l'intermédiaire de ses membres. Ce trésor de guerre, remboursable sans intérêts, permet à un paysan nouvellement installé de financer l'équipement, la machine ou la serre dont il a besoin. Un soutien qui résume plutôt bien l'esprit solidaire du réseau amapien francilien.

» Claude-Marie Vadrot

^ Sylvie et Florent cultivent légumes et aromates dans le sud de l'Essonne.

DR

(1) Congélation rapide à -196 °C.
(2) www.cngof.asso.fr/D_TELE/121212_autoconservation_ovocyttaire_com-press.pdf

Chronique

L'ÉCONOMIE À CONTRE-COURANT

GENEVIÈVE AZAM

Membre du conseil scientifique d'Attac.

Facebook et Apple libèrent les femmes

Au moment où le débat sur la famille bat son plein, l'industrie de la reproduction pourrait fournir des réponses aux femmes soucieuses de concilier vie professionnelle et maternité. Facebook et Apple, à la recherche de talents féminins, veulent permettre à ces cerveaux de ne pas subir les contraintes temporelles d'une maternité et les aléas de la biologie. Ils incluent dans leur couverture médicale les frais liés à la vitrification (1) d'ovules, qui dit permettre aux femmes de poursuivre leur carrière, libérées du temps biologique. La mesure est généreuse puisque les coûts liés à l'extraction et à la congélation s'élèvent actuellement à 10 000 euros pièce, soit 20 000 euros pour les deux prélèvements pris en charge. L'accroissement de la demande devrait cependant permettre des économies d'échelle et une diminution rapide des

ovules extraits dans la phase de pleine fertilité ont des chances d'être de meilleure qualité que ceux résultant d'une ovulation retardée par la contraception. Comme dirait notre prix Nobel national, l'analyse avantages-coûts devrait plébisciter ces méthodes.

Bien sûr, on peut voir dans ces propositions des mesures extravagantes venues de la Silicon Valley. Nous aurions certainement tort. Pour plusieurs raisons. Elles accréditent l'idée d'une incompatibilité entre une vie professionnelle réussie et le temps biologique des femmes. Elles confèrent aux entreprises le soin de planifier les naissances. Elles concourent à banaliser la fécondation *in vitro*, qui, de technique complémentaire, pourrait bien devenir la technique dominante de la reproduction humaine, tellement plus *high-tech* ! Et enfin, en s'étendant, elles stimulent l'industrie de la reproduction : contrairement aux spermatozoïdes, la production d'ovules est limitée, malgré les techniques de production intensive avec traitement hormonal des femmes.

Autant de prévenance féministe devrait nous alerter.

coûts. On ignore si, ensuite, les femmes pourront choisir parmi les embryons qui résulteront de la fécondation *in vitro*. On ne voit pas pourquoi elles en seraient empêchées. L'eugénisme 2.0 est libre, *soft* et *clean*.

Ainsi pourrait être réalisée l'égalité professionnelle. Le « handicap » des femmes étant levé, elles pourront entièrement s'adonner au travail dans leur période fertile. Si la technique divise outre-Atlantique, certains n'hésitent pas à y voir une technique finalement assez banale, dans le prolongement de la contraception. Avec même une amélioration substantielle : les

La France a voté l'autorisation de la vitrification des ovocytes en 2011 pour « raisons médicales ». Pourtant, le Collège national des gynécologues et obstétriciens français demande depuis l'autorisation de vitrifier les ovocytes par « *convenance* » et pour assurer l'égalité entre hommes et femmes (2). Autant de prévenance féministe devrait nous alerter. L'industrie reproductive, en ces temps de démission sociale et politique, pourrait bien être plus redoutable que Moulinex, qui, en son temps, prétendait aussi libérer les femmes. <